

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **28**

Procurations : **3**

Nombre de conseillers
absents : **2**

OBJET :
Décision modificative
n°3 du budget
PRINCIPAL

SEANCE DU MARDI 05 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 05 novembre à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le
mercredi 30 octobre 2024 s'est réuni en salle Tournilhac de la Mairie,
sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT,
Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Michel
COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-
RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Pepa CAENEN,
Thierry BARTHELEMY, Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Francis ROUX,
Bernard DUNIAT, Yoann BENTEJAC, Farida LAID, Claire JOYEUX, Annie
CHEVALDONNE et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON ;
Serap ALP à Eric BOUCOURT ;
Michelle MAGNOL à David DEROSSIS ;

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR ;
Betul SIMSEK ;

Secrétaire de séance :

Eric BOUCOURT

DECISION MODIFICATIVE N°3 DU BUDGET PRINCIPAL

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
 - **Vu** l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
 - **Vu** la délibération n°5 du conseil municipal du 5 septembre 2023, adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024 ;
 - **Vu** la délibération n°10 du conseil municipal du 14 novembre 2023, adoptant le règlement budgétaire et financier ;
 - **Vu** la délibération n°30 du conseil municipal du 15 avril 2024, approuvant le budget primitif du budget principal 2024 ;
 - **Vu** la délibération n°15 du conseil municipal du 25 juin 2024, approuvant la DM1 du budget principal 2024 ;
 - **Vu** la délibération n°19 du conseil municipal du 17 septembre 2024, approuvant la DM2 du budget principal 2024.
-
- **Considérant** les besoins supplémentaires pour amortir la subvention sur les équipements numériques dans les écoles perçue en 2023, il est nécessaire d'ajouter des crédits supplémentaires en recettes de fonctionnement au chapitre 042, sur le compte 777 – Quote-part des subventions d'investissements et en dépenses d'investissement au chapitre 040, sur le compte 13911 – Amortissements subventions d'investissement pour un montant de 5 036,20 euros.
Ce montant sera compensé par une augmentation des crédits budgétaires en dépenses de fonctionnement chapitre 023 – Virement à la section d'investissement et en recettes d'investissement chapitre 023 – Virement de la section de fonctionnement ;
 - **Considérant** les besoins supplémentaires pour rectifier une écritures d'amortissement sur exercice antérieur imputé sur un compte erroné, il est nécessaire d'ajouter des crédits supplémentaires en recettes de fonctionnement au chapitre 042, sur le compte 7811 – Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles et en dépenses d'investissement au chapitre 040, sur le compte 280422 – Amortissements subventions d'équipement aux personnes de droit privé pour un montant de 3 400,00 euros.
Ce montant sera compensé par une augmentation des crédits budgétaires en dépenses de fonctionnement chapitre 023 – Virement à la section d'investissement et en recettes d'investissement chapitre 023 – Virement de la section de fonctionnement ;
 - **Considérant** la vente de l'ancien serveur de la ville de Thiers à la Communauté de Commune Thiers Dore et Montagne et des besoins supplémentaires pour l'achat de matériel informatique, il est nécessaire des prévoir des crédits supplémentaires en dépenses d'investissement au chapitre 21, sur le comte 21838 – Autre matériel informatique, et en recettes d'investissement au chapitre 024, sur le compte - Produits des cessions d'immobilisations, pour un montant de 10 000,00 euros ;
 - **Considérant** que suite aux signatures des conventions signées avec les entreprises ALCOME et CITEO, la commune se doit de réaliser des dépenses afin de lutter contre les déchets abandonnés et les mégots au risque de devoir rembourser les recettes perçues à cet effet.
Il est donc nécessaire de prévoir des crédits supplémentaires pour l'achat de mobilier urbain (poubelles, cendriers ...) en dépenses d'investissement, au chapitre 21, sur le compte 2152 – Installation de voirie, pour un montant de 17 629,28 euros.
Ce montant sera compensé en dépenses de fonctionnement par une diminution du chapitre 011, sur le compte 6288 – Autres, pour un montant de 6 618,08 euros et par un virement à la section d'investissement, sur le chapitre 023, pour un montant de 17 629,28 euros. Il sera également nécessaire de passer une recette à la section de fonctionnement au chapitre 74, sur le compte 747888 – Autres subventions, pour un montant de 11 011,20 euros, et un virement de la section de fonctionnement sur le chapitre 021 en recettes d'investissement pour un montant de 11 011,20 euros.

Il est proposé la décision modificative suivante :

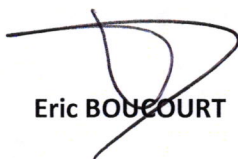
Compte budgétaire	BP + DM + AS + RAR Dépenses	Dépenses	BP + DM + AS + RAR Recettes	Recettes
Section de fonctionnement				
Dépenses et recettes réelles de fonctionnement				
<i>Chapitre 011 – Charges à caractère générales</i>				
D/011/6288 – Autres services extérieurs		- 6 618,08 €		
Sous total chapitre 011	6 407 114,92 €	- 6 618,08 €		
<i>Chapitre 74 – Dotations et participations</i>				
C/74/747888 – Autres Subventions				+ 11 011,20 €
Sous total chapitre 74			3 698 894,81 €	+ 11 011,20 €
Total des variations des dépenses et recettes réelles de fonctionnement		- 6 618,08 €		+ 11 011,20 €
Dépenses et recettes d'ordre de fonctionnement				
<i>Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement</i>				
D/023 – Virement à la section d'investissement		+ 26 065,48 €		
Sous total chapitre 023	1 694 959,73 €	+ 26 065,48 €		
<i>Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>				
C/042/777 - Quote-part des subventions d'investissement				+ 5 036,20 €
C/042/7811 - Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles				+ 3 400,00 €
Sous total chapitre 042		- €	6 125,00 €	+ 8 436,20 €
Total des variations des dépenses et recettes d'ordre de fonctionnement		+ 26 065,48 €		+ 8 436,20 €
TOTAL DES VARIATIONS SECTION DE FONCTIONNEMENT		+ 19 447,40 €		+ 19 447,40 €
Section d'investissement				
Dépenses et recettes réelles d'investissement				
<i>Chapitre 21 – Immobilisations corporelles</i>				
D/21/2152 – Installations de voirie		+ 17 629,28 €		
D/21/21838 – Matériel informatique		+ 10 000,00 €		
Sous total chapitre 21	977 499,26 €	+ 27 629,28 €		
<i>Chapitre 024 – Produits de cessions d'immobilisations</i>				
D/024/024 – Produits de cessions d'immobilisations				+ 10 000,00 €

<i>Sous total chapitre 024</i>				+ 10 000,00 €
Total des variations des dépenses et recettes réelles d'investissement		+ 27 629,28 €		+ 10 000,00 €
Dépenses et recettes d'ordre d'investissement				
<i>Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement</i>				
C/021 – Virement de la section de fonctionnement				+ 26 065,48 €
<i>Sous total chapitre 021</i>			1 694 959,73 €	+ 26 065,48 €
<i>Chapitre 040 – Opérations de transferts entre sections</i>				
D/040/13911 - Amortissements subventions d'investissement		+ 5 036,20 €		
D/040/280422 - Amortissements subventions d'équipements aux personnes de droit privé		+ 3 400,00 €		
<i>Sous total chapitre 040</i>	6 125,00 €	+ 8 436,20 €		- €
Total des variations des dépenses et recettes d'ordre d'investissement		+ 8 436,20 €		+ 26 065,48 €
TOTAL DES VARIATIONS SECTION D'INVESTISSEMENT		+ 36 065,48 €		+ 36 065,48 €

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A LA MAJORITE AVEC 22 VOIX POUR, 3 VOIX CONTRE (Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE, Philippe BARRAU) ET 6 ABSTENTIONS (Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Bernard DUNIAT, Yoann BENTEJAC, Farida LAÏD et Serap ALP) :

- **Approuve** la décision modificative n°3 du budget PRINCIPAL ;
- **Autorise** le maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance



Eric BOUCOURT

Le Maire,




Stéphane RODIER